



0000 0.1
COMMUNIQUÉ N° /ADM/SIGAMP/FR/2025

Déclarant infructueux les lots 1, 2, 3 et 4 de l'appel d'offres national Ouvert n° 04/AONO/CIPM/FR/2024 pour le recrutement d'un consultant chargé de l'audit technique « A fil des travaux et à postériori » : Des contrats de travaux, de prestations de services intellectuels et des fournitures financés par le guichet d'entretien (GE) et le guichet investissement (GI) du Fonds routier du Cameroun en quatre (04) lots (en procédure d'urgence)

Suite au réexamen de l'appel d'offres n° 04/AONO/FR/CIPM/2024 relatif au recrutement d'un consultant chargé de l'audit technique « au fil des travaux et à postériori » : des contrats de travaux, de prestations de services intellectuels et des fournitures financés par le guichet d'entretien (GE) et le guichet investissement (GI) du Fonds routier du Cameroun en quatre (04) lots (en procédure d'urgence). La Commission Centrale de Contrôle des Marchés de Services et de Passations Intellectuelles, donne un avis défavorable pour la poursuite de la procédure en application de l'article 36 (1) du code des marchés publics;

Les soumissionnaires sont invités à récupérer dans un délai de 15 jours, à partir de la date de la publication, leurs offres au Secrétariat de la SIGAMP/FR au 11ème étage, porte 11.02. Passé ce délai, les offres seront détruites.

13 NOV 2025
Fait à Yaoundé, le

